



Astuces EMPLOI

A white line-art icon of a lightbulb with several short lines radiating from it, symbolizing an idea or inspiration.

Conseils pratiques à l'intention du
chercheur d'emploi ou de l'employé en
milieu de travail canadien



Astuces EMPLOI



Ce livret en format portable intelligent* est une réalisation de RDÉE Canada afin d'appuyer les nouveaux arrivants dans leur recherche d'emploi et de faciliter leur intégration en milieu de travail.

Malgré la grande diversité des environnements de travail au Canada, nous croyons que ce livret contient plusieurs bonnes pratiques susceptibles de trouver application d'un bout à l'autre du pays.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous faire part de vos commentaires et suggestions.

L'équipe de Rdée Canada

Contenu

Stratégies de
recherche

3

Curriculum
Vitae

4

Compétences
étrangères

5

Entrevue

6

Offre
d'emploi

7

Contrat
de travail

8

Environnement
de travail

9

Changement
d'emploi

10

Remerciements

11



* Le format portable intelligent consiste à optimiser la résolution et la mise en page de documents électroniques afin de permettre une lecture facile et rapide sur téléphones intelligents.



Stratégies de recherche

La recherche d'emploi n'a rien de sorcier et il existe plusieurs façons de repérer des employeurs potentiels, à condition de savoir comment s'y prendre.

Le premier pas

Tout commence avec un bon CV, un outil essentiel qui vous permettra de vous faire remarquer positivement.

Réseaux en ligne

Faites un bon usage des réseaux sociaux tels LinkedIn, Indeed et Jobillico. Vous pouvez configurer la plupart de ces services pour recevoir des messages lorsqu'un emploi vous convenant est affiché.

Patience et persévérance

Il est possible que votre premier emploi ne corresponde pas tout-à-fait à ce que vous aviez imaginé. Dites-vous cependant qu'il est plus facile de trouver l'emploi de vos rêves si vous avez déjà un emploi.

Recherche active

CV en main, assurez-vous de rester à l'affût des activités organisées par les organismes de recherche d'emploi (telles que celles qu'organise RDÉE Canada). En particulier, participez à des foires d'emploi et autres activités de réseautage.

Site web de l'employeur

Si un certain employeur vous intéresse davantage, visitez aussi régulièrement son site web corporatif afin de voir les offres qui s'y trouvent.

Votre objectif

Dans toutes vos démarches, ne perdez pas de vue l'importance de bâtir votre réseau et de participer à des activités qui vous permettent de rencontrer des gens et de mettre en valeur vos compétences.





Curriculum Vitae

Votre recherche d'emploi devrait débuter avec la préparation d'un bon CV car il s'agit de la meilleure façon de retenir l'attention d'un employeur potentiel.

Plusieurs types

Il existe divers modèles de CV selon le type d'expertise qu'on veut faire ressortir : ainsi, le CV chronologique convient mieux à ceux qui ont plus d'expérience, alors que le CV fonctionnel (qui met en valeur les compétences) facilite le jumelage avec les besoins de l'employeur potentiel.

Lettre d'intérêt

Il arrive aussi souvent que les employeurs demandent que le CV soit accompagné d'une lettre d'intérêt.

À la différence du CV, qui peut être le même peu importe l'employeur, la lettre d'intérêt mentionne les raisons qui vous poussent à postuler pour ce poste précis au sein de l'entreprise.

Elle devrait donc varier selon les employeurs et bien démontrer pourquoi vous convoitez un poste en particulier.

Prochaines étapes

Si votre CV et la lettre d'intérêt ont l'effet escompté, l'employeur prendra peut-être contact avec vous pour planifier une entrevue.

En préparation pour cette entrevue :

- Identifiez vos références et informez-les de vos démarches
- Obtenez les copies de vos diplômes ou certifications
- Mettez à jour le contenu de vos réseaux sociaux car les employeurs vérifient de plus en plus ce que des employés potentiels publient en ligne

Règles de base

Un bon CV suit plusieurs règles qui améliorent son impact, dont celles-ci :

- Soyez concis : votre CV ne devrait pas dépasser deux pages
- Soyez honnête quand vous énumérez vos compétences
- Évitez d'inclure des photos ou des mentions de votre âge, votre date de naissance, votre genre ou votre identité de genre
- Relisez votre CV à plusieurs reprises car les fautes d'orthographe font très mauvaise impression

Autres conseils

Comme le CV, la lettre d'intérêt obéit à certaines règles. Ainsi :

- Soyez concis : votre lettre ne devrait pas dépasser une page
- Évitez les généralités et les phrases toutes faites qui vont à l'encontre de ce que vous tentez de communiquer avec une lettre d'intérêt
- Montrez votre connaissance de l'entreprise et de ses réussites sans tomber dans la flatterie





Compétences étrangères

Idéalement, le travailleur qualifié en provenance de l'étranger aimerait travailler dans le domaine pour lequel il a été formé. Selon les professions, le processus de reconnaissance peut prendre un certain temps.

La reconnaissance

La plupart des diplômes étrangers ne sont pas reconnus d'office au Canada et le processus de reconnaissance va varier selon la profession que vous désirez exercer.

Évaluation par l'entité

En règle générale, vous devrez préparer un dossier et faire une demande qui sera évaluée par l'entité en considérant vos diplômes et votre expérience.

Mise à niveau

Après avoir évalué le dossier, l'entité peut recommander des cours d'appoint. Certains programmes universitaires ou collégiaux sont aussi parfois reconnus en matière de mise à niveau.

Frapper à la bonne porte

La première étape consiste le plus souvent à prendre contact avec l'entité qui réglemente la profession. Par exemple, pour les médecins, il s'agira du collège provincial (ou territorial) des médecins, alors que les avocats devront s'adresser au barreau de la province ou du territoire.

Services d'évaluation

En ce qui a trait aux diplômes, prenez note qu'il existe certains services (tels que l'ICAS ou WES) qui se spécialisent dans l'évaluation et l'harmonisation des diplômes étrangers.

Le long terme

Le processus de reconnaissance peut sembler long et ardu, mais il en vaut souvent la peine, surtout si vous prévoyez vous établir au Canada de façon permanente.





Entrevue

Bravo! Votre candidature a été retenue pour une entrevue! Cela signifie que vous avez réussi à vous démarquer et à éveiller la curiosité de l'entreprise.

Objectif

On considère souvent, à tort, l'entrevue comme une source de stress. En fait, il faut se souvenir qu'elle n'est pas à sens unique et qu'il s'agit plutôt d'une occasion pour l'employeur et le candidat d'en apprendre plus l'un sur l'autre.

En virtuel ?

Les entretiens d'embauche ont aussi parfois lieu en ligne. Là encore, voici quelques pistes pour réussir :

- Vérifiez votre appareil et votre connexion au préalable
- Optez pour une tenue professionnelle
- Assurez-vous que vous ne serez pas interrompu par les membres de la famille ou les animaux de compagnie

Vous voilà prêt(e) !

N'oubliez pas que l'entretien d'embauche n'a pas pour but de vous piéger ou de vous humilier, mais vise plutôt à déterminer comment vos compétences pourraient aider l'entreprise.

Gardez ceci en tête alors que vous réfléchissez à vos réponses.

Question de préparation

Une façon de réduire la nervosité est de bien se préparer. Voici quelques conseils à ce sujet :

- Faites des recherches pour en apprendre plus au sujet de l'entreprise (le site web corporatif est souvent un bon point de départ)
- Portez des vêtements en harmonie avec le « style » de l'entreprise (tenue de bureau ou plus décontractée ?)
- Repérez le lieu de l'entrevue avant qu'elle ait lieu pour éviter les imprévus qui pourraient entraîner un retard le jour de l'entrevue

Un dernier conseil

Que vous soyez en personne ou en ligne, un dernier conseil s'impose : éteignez votre téléphone pour éviter les distractions et les interruptions !



Offre d'emploi



Vous venez de rencontrer l'employeur en entrevue et ce dernier communique avec vous pour vous annoncer qu'on vous offre le poste. Selon les entreprises, il est possible que vous receviez une offre d'emploi que vous pourrez accepter (ou non).

Une confirmation

L'offre d'emploi devrait confirmer plusieurs des détails dont vous aurez peut-être déjà discuté en entrevue (rémunération, vacances, date d'entrée en poste, etc.)

Détails additionnels

Vous pouvez profiter de ce délai pour obtenir des précisions supplémentaires sur certains aspects du travail, comme les heures de travail, les avantages sociaux ou les congés, si ces aspects n'ont pas déjà fait l'objet de discussions.

Restez flexible

Dites-vous qu'il est fort probable qu'aucun employeur ne va vous offrir tout ce que vous souhaitez et que vous devrez faire preuve de flexibilité également.

Un délai de réflexion

Il est acceptable, et même souhaitable, de demander à l'employeur un délai de 24 à 48 heures pour réfléchir à la proposition.

Liste avant de décider

Avant de prendre une décision, faites une liste de ce que vous aimeriez idéalement, de ce que vous êtes prêts à sacrifier et de ce qui est non négociable.

Votre décision

Aussi tôt que votre décision est prise, prenez contact avec l'employeur pour lui faire part de celle-ci. S'il s'agit d'une réponse positive, il se peut que l'employeur vous fasse parvenir une lettre d'acceptation.





Contrat de travail

Un employeur désire retenir vos services et vous vous êtes entendus sur les conditions de cette embauche. Ne reste plus qu'à constater le tout dans une entente de travail.

Entente verbale

Même si on recommande un contrat par écrit, il arrive parfois que l'entente entre employeur et employé soit une entente verbale.

Minimum légal

Avec ou sans contrat écrit, les conditions de travail (dont la rémunération et les vacances, par exemple) ne peuvent être moindres que celles qui sont prévues par la loi.

Manuels et politiques

En raison de la complexité grandissante des relations de travail, il est aussi possible que votre contrat de travail incorpore plusieurs dispositions en provenance de manuels ou politiques adoptés par l'employeur pour régir certaines questions précises (comme le harcèlement sexuel au travail, par exemple).

Absence de contrat

Les ententes verbales peuvent aller au-delà du minimum prévu par la loi mais, en cas de différend, il est possible que ce soit alors les dispositions prévues dans les lois provinciales (ou territoriales) en matière de normes du travail qui s'appliqueront. Ces dispositions sont généralement moins généreuses.

Employé syndiqué

Si votre poste est un de ceux qui sont représentés par un syndicat, il est possible que plusieurs des conditions de travail soit régie par la convention collective négociée avec l'employeur. Les différends sont alors résolus par la procédure du grief.

Une référence

Plutôt que d'y voir un document contraignant, il faut concevoir le contrat de travail comme un document de référence capable de guider l'employeur et l'employé en cas d'incertitude.





Environnement de travail

Qui dit travail, dit collègues, et il est important d'être en mesure de bien s'intégrer et de collaborer avec les autres membres de son équipe. Cela passe le plus souvent par le respect de certaines règles, qui peuvent être écrites ou non.

Principes de base

Outre les règles de conduite qui font parfois l'objet de consignes écrites (comme les politiques visant à mettre fin au harcèlement sexuel, par exemple), il existe plusieurs autres principes pour contribuer à un milieu de travail agréable et productif.

Respect de la hiérarchie

Même si, au Canada, il existe fréquemment une hiérarchie verticale au sein des entreprises (où cadres et employés peuvent discuter librement), les nouveaux employés habitués à plus de formalisme voudront confirmer ce qu'il en est auprès de leurs collègues.

Une bonne façon de fraterniser

Un repas en commun est un excellent moyen d'apprendre à connaître vos collègues dans un environnement plus détendu.

Humour au travail

L'humour est universel, c'est bien connu, mais nous ne rions pas tous des mêmes choses au même moment et ce qui est considéré drôle dépend souvent des normes, croyances et valeurs culturelles. En cas de doute, mieux vaut s'abstenir jusqu'à ce qu'on connaisse bien les sensibilités de chacun(e)s.

Une langue « commune » ?

Bien qu'on emploie une langue « commune » dans certains milieux de travail, cela ne signifie pas que la compréhension sera parfaite : des différences d'accent, voire même de compréhension du sens des mots, peuvent parfois créer des malentendus. Afin d'éviter les frictions, demandez des éclaircissements en cas de doute.

Les activités « sociales »

Enfin, sans être obligatoire, la participation aux activités sociales, qui ont souvent lieu en dehors du bureau et des heures normales de travail, permettent aussi de renforcer les liens avec les membres de l'équipe.





Changement d'emploi

Il se peut que votre emploi ne corresponde pas tout-à-fait à vos ambitions ou que vous désiriez prendre une nouvelle direction professionnelle. Peu importe les raisons, il peut venir un temps où un changement d'emploi s'impose.

Préparer la transition

Certaines personnes préfèrent « se lancer dans le vide », mais la plupart voudront bien préparer la transition.

Recherche d'un nouvel emploi

Une fois votre décision prise, vous voudrez peut-être commencer la recherche d'un nouvel emploi. À ce sujet, on suggère ce qui suit :

- Ne quittez pas immédiatement votre emploi : il est plus sage de le conserver pendant votre recherche
- Élargissez le rayon de vos recherches si les opportunités semblent limitées dans votre région

Une transition réussie

Rappelez vous qu'il est normal de vouloir occuper un poste qui correspond davantage à vos ambitions. En facilitant une transition réussie, vous partirez l'âme en paix, tout en vous assurant de pouvoir bénéficier de bonnes références dans l'avenir.

Étapes préliminaires

Voici donc quelques éléments à considérer alors que vous amorcez cette transition :

- Est-ce que votre contrat actuel prévoit les conditions d'un départ (par exemple, la durée du préavis) ?
- Y a-t-il des projets que vous aimeriez finaliser avant votre départ ?

Professionalisme ...

Il est aussi important de vous comporter de façon professionnelle, même si vous avez pris la décision de changer d'emploi (ou qu'on vous a offert autre chose). Ainsi :

- Annoncez d'abord votre décision à votre supérieur en précisant le rôle que vous entendez jouer dans la transition (par exemple, en formant la personne qui vous remplacera)
- Agissez avec discrétion : trop parler de votre départ potentiel ou de vos insatisfactions pourrait nuire à votre réputation
- Soyez tout aussi investi(e) dans votre travail qu'auparavant afin de laisser un souvenir positif



Astuces EMPLOI



Remerciements

La réalisation de « Astuces Emploi » n'aurait pas été possible sans la participation des partenaires suivants :



Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

RDÉE Canada

Astuces Emploi
© 2025

Rédaction/mise en page :


E Tréma
e-trema.com